



REPUBLIQUE FRANCAISE

Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective  
Siège social : 68 rue Gallieni 93000 BOBIGNY

Direction Générale des Services

## Compte-rendu sommaire du Comité Syndical

Séance du 19 février 2019

L'An deux mil dix-neuf, le dix neuf février, le Comité syndical du Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective légalement convoqué le 13 février, s'est rassemblé en ses locaux, sous la présidence de Mme Jacqueline SPIRO, Présidente.

Le nombre de membres en exercice est de :	45
Le nombre de délégués titulaires présents est de :	20
Le nombre de délégués suppléants présents est de :	05
Le nombre de délégués titulaires et suppléants présents est de :	25

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

*A noter que Mme Hélène DUSSIEUX, suppléante, présente en même temps que les deux élus titulaires de Marly la Ville, ne participera à aucun des votes. M. Pascal SARAH s'est retiré de l'assemblée avant le vote pour l'adhésion à SCIC Coop Bio, la délibération y afférente et les suivantes ont donc été votées par 23 élus présents*

### Étaient présents :

SPIRO Jacqueline, KETFI Francine, DUBOÉ Nicole, NUNG Michel, CALSAT Patrice, LE MOINE Sandrine, MERCADER-Y-PUIG Maria, LE LAGADEC Jeannick, MOUTAOUADHIA Ben Mustapha, COMPAROT Alain, JALIBERT Sylvie, GELY Fabienne, ARNAUD Anne-Marie, ATHEA Bernard, GUINERY Annick, SVITEK Brigitte, ROGER Michel, SARAH Pascal (départ à 22h10), PARRINELLO François, MAMBOLE Eric, délégué(e)s titulaires – BURKOVIC Simon, DORRIERE Paulette, VIVIEN Catherine, DUSSIEUX Hélène, MARKOVIC Julien, délégué(e)s suppléant(e)s.

### Étaient excusés :

TENDRON-FAYT Muriel, GILLET Frédéric, LERICQ Sophie, WOHLGROTH Antoine, LE FRANC Magalie, LEVEQUE Isabelle, HAMOUM Djafar, MOUROT Isabelle, CADAYS-DELHOME Corinne, DHOLANDRE Danièle, ZELIOLI Valérie, VACHÉ Clément, SPEGAGNE Antony, GILLET Pierre-Alain, DARSONVILLE Jean-Michel, SOLITUDE Jeanick, ZAVALLONE Romain, MAYET Daniel, OUZZIZ Malika, DURIN Jacques, MERET Audrey, ROCQ Françoise, LEROY Marie-Anne, PINEAU Aline, BERRANDOU Nacima.

Secrétaire de séance : Mme Fabienne GELY

### ORDRE du JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance :  
Madame Fabienne GELY est désignée à l'unanimité.
- Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2018 :  
Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

- Rendu compte des décisions de la Présidente prises par délégation du Comité syndical en application de la délibération n°2018.07.18-39 adoptée en référence à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### **1. Installation des élus délégués de la ville de Choisy le Roi.**

Le Comité Syndical prend acte de l'installation des nouveaux élu(e)s désignés par la ville de Choisy-leRoi, à savoir :

- Mesdames Anne-Marie ARNAUD, Annick GUINERY et M. Bernard ATHEA en tant que titulaires ;
- et Mesdames Catherine DESPRES, Malika BENKAHLA et Françoise JUHEL en tant que suppléantes.

→ Délibération n° 2019 -01 est adoptée à l'Unanimité des voix.

#### **2. Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'année 2019 :**

Le Comité Syndical constate la tenue en sa séance du « débat d'orientations budgétaires » réglementaire et approuve le rapport du débat d'orientations budgétaires présenté lors de la séance.

→ Délibération n° 2019 -02 est adoptée par 23 voix Pour et Une Abstention.

#### **3. Fixation des coûts unitaires de gestion pour l'exercice 2019 :**

Le Comité syndical fixe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les coûts unitaires de gestion des repas et autres, incluant une augmentation de 3 %, et confirme la valeur du point à 0,01 euro (1 centime d'euro) et le nombre de points par repas.

→ Délibération n° 2019 -03 est adoptée par 20 voix Pour, 2 voix Contre et 2 Abstentions.

#### **4. Adhésion à la SCIC Coopérative Bio Ile-de-France et approbation d'une prise de participation au capital pour un montant de 500 €.**

Le Comité syndical approuve les statuts de la Société coopérative d'intérêt collectif et autorise la Présidente à demander l'adhésion à la SCIC Coopérative Bio Ile-de-France.  
(seuls restent 23 votants suite au départ d'un des élus).

→ Délibération n° 2019 -04 est adoptée par 22 voix Pour, 1 élu intéressé ne pouvant pas prendre part au vote.

#### **5. Constitution d'une provision pour litige :**

Le Comité syndical approuve la constitution sur l'exercice 2019 d'une provision pour litiges, dans le cadre d'un litige en cours devant le TGI de Bobigny, opposant le Siresco à la société Adexgroup.

→ Délibération n° 2019 -05 est adoptée à l'Unanimité des voix.

## **6. Autorisation donnée pour le règlement des amendes suites à des contraventions :**

Le Comité syndical décide d'accepter la prise en charge du règlement financier de trois amendes anciennes relatives à des infractions d'octobre et novembre 2015.

→Délégation n° 2019 -06 est adoptée à l'Unanimité des voix.

## **7. Erreur matérielle sur la délibération n° 2018-69 DU 11.12.2018 relative à l'adhésion au groupement de commandes du SIPPAREC pour l'achat d'électricité**

Le Comité syndical procède au retrait de la délibération n°2018-69 en date du 11 décembre 2018 ; approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et des services associés et autorise la Présidente du SIRESCO à prendre toute mesure d'exécution de la délibération y afférente.

→Délégation n° 2019 -07 est adoptée à l'Unanimité des voix.

## **8. Passation d'un marché public en procédure d'appel d'offres ouvert portant sur la fourniture et l'acheminement d'électricité.**

Le Comité syndical autorise la présidente à signer le marché à intervenir après décision de la commission d'appel d'offres.

→Délégation n° 2019 -08 est adoptée à l'Unanimité des voix.

### **NOTES D'INFORMATION :**

Le Comité syndical prend connaissance de :

- La transmission de la mise à jour des statuts du SIRESCO au Préfet.
- La présentation du point d'étape des 15 engagements pour une restauration durable pour 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Jacqueline SPIRO

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'SIRESCO' and 'COMITÉ SYNDICAL' around the perimeter, with some illegible text in the center.

Présidente du SIRESCO

Affichage : le 25 février 2019

